



CAMPING DE BELLE HUTTE****

1 bis Vouille de Belle Hutte 88250 LA BRESSE - 0033 (0)3 29 25 49 75

www.camping-belle-hutte.com - camping-belle-hutte@wanadoo.fr

www.facebook.com/campingbellehutte - www.instagram.com/campingbellehutte



Roulotte Viticole 18 m² (2 personnes maximum)

- Espace nuit : 1 lit 140 X 190
Draps, couvertures et oreillers fournis
- Cuisine : assiettes /creuses/plates, verres whisky/vin, couverts, mugs, bols, tasses, planche à découper, plats, ouvre-bouteille, ouvre-boîte, spatule, cocotte pyrex, casseroles, poêles
- Electro-ménager : micro-ondes, cafetière (à filtre n°4), bouilloire, réfrigérateur, plaque vitro
- Divers : balai, poubelle, seau, étendoir, kit nettoyage (mini liquide vaisselle, nettoyant sol, éponge, lavettes, 2 filtres à café, 2 sacs poubelle)
- SDB avec douche et WC
- Salon : canapé, TV
- Terrasse, équipée d'un salon de jardin et parasol d'avril à septembre
- Animal non autorisé
- Nettoyage fin de séjour inclus (hors cuisine)
- Option nettoyage final cuisine : 25 €
- 4G – 3G Orange, accès wifi gratuit (débit faible)

Espaces communs :

- Local à skis (emportez votre cadenas), salle de séchage, local tri sélectif/ordures ménagères, laverie (jetons en vente à l'accueil)
- Nursery : baignoires bébés dans les sanitaires communs
- Les services : dépôt de pain, supérette, et snack-bar sont ouverts pendant la haute saison d'été et d'hiver (dates exactes sur notre site Internet).
- Accès libre à la piscine (mi-juin à mi-septembre), aire de jeux (tout petits), salle de jeux (ping-pong, flippers, babyfoot) structures gonflables (juillet-août) sous la surveillance d'un adulte (réservés aux résidents)
- Documentation touristique, cartes IGN en vente au bureau d'accueil

Rappel du règlement :

- Installation de tonnelle, tente, caravane et camping-car interdite près de l'hébergement
- Circulation des véhicules interdite silence total de 22h à 7h.
- Les visiteurs ne sont pas autorisés dans l'enceinte du camping
- Feux interdits. Barbecue charbon/gaz/électrique seuls autorisés
- Equipements spéciaux obligatoires en hiver : pneus neige ou chaînes
- Animaux interdits
- Arrivées de 16h30 à 19h / Départs avant 10h30
- Tri sélectif des déchets obligatoire

